

# LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 736

31ème ANNÉE. No. 5.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 26 JUIN 1914.

## ONTARIO DOIT ECRASER WHITNEY!

Lundi prochain, le peuple assistera à la déchéance politique du tyran.—Canadiens-français, l'avenir de votre race est entre vos mains.—Trahissez-vous les appels de votre conscience, en appuyant ceux qui persécutent votre religion?—Rouges comme bleus, votez en patriotes!

### Sir James Whitney et la "Justice"

A L'ENDEMAIN MÊME où le *Temps* s'efforçait de démontrer le peu d'importance de notre journal, sir James Whitney était la "Justice", dans son grand discours de Massey Hall à Toronto. Notre nébuleux confrère de la rue Dalhousie ignorait assurément que les chefs de gouvernement, y compris celui-là même que nous éhâtons toutes les semaines, ne désignent pas d'être "du très petit nombre de personnes" qui lisent la "Justice"—suivant l'expression du *Temps*.

Sans doute, nous n'avons pas l'importance du *Temps*. Nous brûlons moins souvent; et notre réclame se trouve, de ce fait, plus restreinte. Toutefois, nos cris contre la tyrannie sont, pour le moins, entendus jusqu'à Toronto. Chacun avouera que pour un jeune hebdomadaire, pour une petite feuille nationaliste récemment éclosée, comme dit la *Patrie*, ce n'est déjà pas trop mal que d'amener nos pères ennemis à nous lire, et même à parler de nous dans un discours aussi important que celui de Massey Hall.

Voici ce que disent les journaux, dans le compte rendu de l'assemblée de mardi soir:

"Sir James Whitney parla de la manière dont M. Rowell, le leader libéral, avait traité cette question des écoles bilingues.

"M. Rowell, dit-il, a avoué qu'en maintenant ce sujet, il avait peur de se brûler les doigts. Mais à New-Liskeard, M. Rowell a dit: 'En tant que cela ne nuira pas à une bonne éducation en anglais, je serais très heureux de voir les enfants de nos compatriotes d'origine française recevoir en même temps une éducation dans leur propre langue.'"

"A ce moment, une voix dans l'auditoire dit: 'Et quelle est votre objection à cela?'"

"Ce que je veux, répondit sir James, c'est de montrer que M. Rowell veut monter deux chevaux à la fois. Un journal français d'Ottawa, la 'Justice', disait dernièrement: 'Un vote pour Champagne et sa coterie de faux-frères, c'est un vote pour le tyran de Toronto.'"

"Le tyran de Toronto, c'est moi!" ajouta sir James, au milieu des rires de l'auditoire.

Les auditoires de Toronto, paraît-il, rient très peu souvent. Mais cet élat de rire du fanatisme nous est, grâce à Dieu, parvenu en temps. Et nous ne croyons pas nous tromper, en affirmant que cette nouvelle voix de Toronto trouvera un écho puissant dans Ottawa-Est, dans Russell, dans Prescott, dans Sturgeon Falls, et dans tous les autres comtés où nos compatriotes pleurent sur la persécution.

Que Toronto continue de rire aux pieds du tyran! Demain se lèvera pour nous le jour du triomphe et de la rétribution!

MAURICE MORISSET.

### M. Boutet répond

NOUS RECEVONS DE M. Bernardin Boutet, avocat d'Ottawa, la lettre qu'on va lire, et que nous faisons suivre de quelques commentaires.

Monsieur le Rédacteur,  
Dans un article publié mercredi, le 24, sous le titre: *Etrange silence*, la "Justice" s'étonne de ce que je n'ais pas jusqu'ici jugé à propos de fournir "des renseignements précis sur l'esprit" de la résolution rédigée et proposée par moi lors du Congrès de janvier dernier.

Je ne nierai pas que la "Justice" s'est adressée à moi, il y a déjà quelque temps, et m'a demandé certaines explications relatives à l'interprétation de la motion que j'ai présentée au Congrès. Des raisons majeures—et dont je parlerai tantôt—justifiaient alors pleinement mon silence. Et quand la "Justice" vient aujourd'hui me rappeler que je manquerais à mon devoir de patriote, "en ne communiquant pas à ceux qui ont le droit de le savoir ce que je pense de l'esprit de la résolution", je me fais fort de prouver à mes compatriotes que j'ai agi loyalement vis-à-vis de ma nationalité.

En effet, si je n'ai pas cru devoir parler avant aujourd'hui, c'est que des influences indues et des pressions d'un caractère tout personnel m'ont empêché de le faire. De plus, les récentes déclarations de sir James Whitney au Massey Hall, relativement au maintien intégral de la clause 17, lèvent les dernières objections que j'aurais pu avoir à ne pas dire publiquement ce que je pense de la résolution.

A mon sens, l'esprit de la résolution est celui-ci: Dans les comtés où l'élément canadien-français domine et où un candidat franco-canadien brigue les suffrages de ses compatriotes, les candidats doivent refuser leur appui sur toutes les mesures ministérielles, le gouvernement persécuteur. Tit-il libéral ou conservateur. Dans les comtés où la population est en majorité anglaise et où se présente un candidat de langue anglaise, la résolution avait pour but—toujours à mon avis—de forcer ce candidat de langue anglaise à voter contre toute mesure ministérielle ayant quelque relation avec la question bilingue. Pour les questions d'un autre ordre que celles se rapportant à la question bilingue, les candidats de langue anglaise et de comtés anglais seraient libres de voter comme bon leur semblerait.

C'est là, je le répète, mon interprétation personnelle de la résolution. Chacun verra que mes explications concourent entièrement avec celles de l'Association d'Education, en autant que les candidats canadiens-français sont en cause.

J'ose espérer que mes explications paraîtront claires et logiques aux lecteurs de la "Justice", comme à tous ceux qui s'occupent de la question bilingue ontarienne.

OTTAWA, le 25 juin 1914.

N. R.—Nous sommes heureux de féliciter M. Boutet des explications précises qu'il n'a pas hésité à fournir au public, quand la sincérité de son patriotisme a été mise en jeu.

BERNARDIN BOUTET.

## OU SONT LES ACHETEURS?

### Le "Temps" ne prouve rien

Poussé au pied du mur, le *Temps* a manigancé la réponse la plus cocasse que l'on puisse imaginer. M. de La Palice n'aurait pu mieux trouver. Après s'être vanté d'en connaître bien long sur certaines démarches relatives à la vente de la "Justice", voilà que le *Temps* ne peut rien dire du tout. Pas un mot, pas un fait. Nous avions débité le *Temps* pour une somme de \$500.00, s'il était capable de prouver:

Premièrement, que La Justice Limitée, ou le journal la "Justice", d'Ottawa, ont accepté ou reçu un seul sou de qui que ce soit dans le but d'influencer le dit journal la "Justice" sur quelque question que ce soit.

Deuxièmement, qu'une option ou que toute autre promesse de vente du dit journal la "Justice" ait été donnée à qui que ce soit, depuis sa fondation.

Troisièmement, que la dite compagnie de La Justice Limitée n'ait pas refusé, en plusieurs occasions, des offres d'achat des ateliers qu'elle dirige ou du journal qu'elle publie.

De voici la réponse du *Temps*:

"Les Messieurs Morisset ont jugé à propos de sortir un extra de leur journal pour nous lancer un défi et publier leur photographie.

"Un entrefilé paru dans le 'Temps' de lundi a causé cette explosion de colère et ce bluff monumental. Et cet entrefilé, le voici:—

"Nous en connaissons trop long sur certaines demandes qui ont été faites pour négocier la vente de certain journal à un parti ou à l'autre, indifféremment, pour prendre au sérieux ce journalisme de commande."

La "Justice" que nous n'avons pas nommée, a cru qu'il s'agissait d'elle. Avant elle donc des raisons de le croire!

Et elle songe à verser \$500 (!) aux écoles pauvres si nous prouvons: 1o, qu'elle a reçu un sou pour se faire influencer; 2o, qu'une option en promesse de vente a été donnée par elle; 3o, qu'elle n'a pas refusé des offres d'achat.

La "Justice" déplace délibérément la question. Nous ne l'avons pas accusé d'avoir vendu son influence ou d'avoir donné des options. Quant aux offres d'achat, elle a fort bien pu les refuser si le prix ne lui convenait pas.

Et son défi n'est qu'un bluff.

Nous allons voter sur le même terrain que lundi et nous allons répondre ceci à la "Justice":—

EST-ELLE PRETE A VERSER \$500 AUX ECOLES CANADIENNES-FRANCAISES. SI NON, LES PROPOS QUE VOUS FAITES EN UN PARTI POLITIQUE OU L'AUTRE POUR ACQUERIR SON MATERIEL POUR LE PAYER LE PRIX DEMANDE?

Si la "Justice" est sérieuse et veut maintenir son défi, qu'elle dépose un chèque accepté de \$500 chez les mains d'une tierce personne, et nous serons heureux de faire bénéficier les écoles pauvres de la générosité du confrère."

N'est-ce pas ce que c'est bien tapé? Nous le répétons: pas un mot, pas un fait.

En premier lieu, ce ne sont pas les Messieurs Morisset qui ont jugé à propos de sortir un extra du journal la "Justice", pour lancer un défi au *Temps*. Le journal la "Justice" est la propriété de La Justice Limitée, qui compte plusieurs autres actionnaires que les Messieurs Morisset.

Donc, première fausseté.

En second lieu, le *Temps* fausse entièrement le paragraphe commençant par les mots "Nous en connaissons trop long", en remplaçant le mot *démarches* par le mot *demandes*, et le mot *journal* par le mot *journalisme*. Le *Temps* avait donc pour objet de sa première rédaction?

Donc, deuxième fausseté.

En troisième lieu, le *Temps* déclare avec candeur qu'il n'a pas nommé la "Justice". Et quelques lignes plus loin, le *Temps* dit: "La 'Justice' déplace délibérément la question. Nous ne l'avons pas accusé, elle, la 'Justice', etc."

Donc, troisième fausseté.

Nous sommes loin de chercher à nous esquiver. Il s'agit de nous, et notre défi a prouvé en toute évidence que les accusations du *Temps* ne nous effrayaient pas outre mesure.

Mais voilà que le *Temps* affirme que nous avons délibérément déplacé la question. En effet, dit le *Temps*, "nous ne l'avons pas (la "Justice") accusé d'avoir vendu son influence ou d'avoir donné des options."

Temps, temps! c'est déjà beaucoup mieux qu'au *Temps*. Et même si nous en restions là, la "Justice" aurait déjà un grand avantage sur le journal aux incendies. Nous remercions le *Temps*

### Un dur compliment

AU MOIS DE DECEMBRE 1911, le *Temps*, aujourd'hui si dévoué à M. Whitney, déclarait ce qu'on va lire:

"Si le gouvernement Whitney avait donné justice aux Canadiens-français, s'il s'était engagé à souscrire à nos demandes basées sur nos droits indéniables, nous n'eussions pas combattu ses candidats. Au contraire, les Canadiens-français se seraient dit qu'avant d'être libéraux ou conservateurs, ils étaient Canadiens-français; la voix de la race, l'amour de la langue, eussent dominé l'esprit de parti et eussent, dans un tel cas, et pour la circonstance, converti un libéral en un conservateur pour voter contre un ennemi commun.

"Non, mais tout de même serions-nous assez fous de voter pour les ennemis de notre langue et de notre race?"

Voilà un dur compliment que le *Temps* de 1911 adresse au *Temps* de 1914.

Et si c'était une folie de voter pour les tyrans d'il y a trois ans passés, est-il plus sage de se trainer aujourd'hui à leurs pieds, comme le fait le *Temps*, depuis le commencement de la campagne?

Que voulez-vous! la voix de la race, l'amour de la langue, tout est engorgé par l'amour illégitime... du champagne! On veut la crèche et ses plaisirs, et on les a; mais aux dépens de la fierté nationale, de la conscience et de l'honneur patriotes.

Comme on dit: *autre temps, autres moeurs!*

### Elections d'Ontario

Sous ce titre, le *Canada*, de Montréal, publie l'excellent article suivant:

Nous sommes heureux de voir que les chefs politiques de nos compatriotes d'Ontario, du moins ceux qui sont indépendants des gouvernements, recommandent aux électeurs canadiens-français de leur province l'union, en dehors de tout esprit de parti, pour obtenir du gouvernement provincial la reconnaissance et le maintien des écoles bilingues.

L'attitude des deux partis sur cette question est clairement définie. Les conservateurs veulent la stricte mise à exécution du règlement 17 qui autorise, il est vrai, l'usage du français pour l'enseignement aux enfants qui ne comprennent pas l'anglais, mais pour les deux premières années seulement, l'enseignement ensuite devant être donné uniformément en langue anglaise.

Ce règlement établit aussi des inspecteurs protestants prenant rang au-dessus des inspecteurs catholiques pour les écoles séparées catholiques.

Ce sont les deux griefs principaux de nos compatriotes d'Ontario, et ils ne peuvent compter sur aucun adoucissement à la situation qui leur est ainsi créée, de la part du parti conservateur, dont l'un des principaux chefs, l'hon. M. Hanna, a publiquement proclamé à Toronto qu'aucune école bilingue n'a le droit d'exister dans la province d'Ontario et que, s'il en existait, le gouvernement s'en ferait à la fois abolir.

Les organes du parti conservateur posent carrément en principe que l'anglais est la langue officielle de la province et qu'aucune autre langue ne doit être enseignée dans les écoles sous le contrôle du gouvernement.

D'autre part, c'est le parti libéral qui a reconnu, il y a une vingtaine d'années, l'existence légale des écoles bilingues et leur a donné leur part équitable des fonds du budget de l'éducation.

Et dans la lutte électorale actuelle, M. Rowell, le chef de l'opposition libérale, a fait publiquement la déclaration suivante de son attitude sur la question des écoles bilingues:

"L'anglais est la langue de la majorité de la population et il est d'intérêt primordial pour tous les enfants d'apprendre convenablement cette langue, sans laquelle ils seraient en état d'infériorité dans la lutte pour l'existence. Aussi nous insisterons pour que, dans toutes les écoles, on enseigne convenablement la langue anglaise; mais cela ne veut pas dire que les Canadiens-français doivent oublier leur langue, et aucun obstacle ne doit être mis à l'enseignement du français."

La solution à la question scolaire, d'après M. Rowell, c'est la formation et l'entraînement de bons professeurs bilingues, à qui on devra assurer des traitements convenables.

Voilà, exposé fidèlement et impartialement, l'attitude des deux partis sur la question des écoles bilingues. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les chefs de mouvement scolaire parmi les Canadiens-français d'Ontario recommandent de voter pour M. N. Rowell et ses candidats.

Nous ne pouvons qu'appuyer cordialement cette recommandation, espérant qu'il se trouvera assez de patriotisme et d'attachement à leur langue, même chez ceux de nos compatriotes qui ont des attaches au parti conservateur, pour que le vote canadien-français d'Ontario soit enregistré, d'un seul bloc, contre le gouvernement Whitney, ses inspecteurs superposés et le règlement No. 17.

AU TEMPS DE REPONDRE

LA JUSTICE LIMITEE.

Electeurs d'Ottawa-Est, le Canada français a les yeux sur vous! Faites votre devoir en battant Napoléon Champagne. Pensez à l'avenir de vos enfants!



### Au magasin des Jeunes Gens fashionables

Vous trouverez toujours du nouveau

La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant rég. 50c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de bretelles Prévost. Ces bretelles ne se vendent jamais moins de 50c., comme nous en avons acheté une grande quantité nous pourrions les écarter à

15c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines \$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement \$3.00. Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances, \$2.00, \$2.50 et \$3.00.

Chapeaux nous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances

\$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de casquettes de tous les prix, depuis

50c à \$2.00

Nos nouvelles chemises pour le printemps sont aussi arrivées, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de

\$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de

50c à \$1.00

Impérmeables "Balmacann", dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$20.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai \$18.00

Gants Perrin et Dent's en chambré

\$1.00

Gants Perrin et Dent's en suède gris

\$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin

\$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis.

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à

35c. et 50c. la pr.

Combinaisons (corps et caleçons), pesanteur pour le printemps, en laine et cashmere de

\$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels

\$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

**J.-B. SENECAI,**  
MERCIER & CHAPPELIER

Angle des rues Dalhousie et Rideau  
OTTAWA  
Téléphone: Rideau 2201.

## Mgr. Latulipe et sir James Whitney

### La correspondance échangée entre Mgr. l'évêque de Témiscaming et le chef du gouvernement de Toronto.—Fière réponse du prélat canadien-français.

Les candidats du gouvernement Whitney ont fait courir les bruits qu'un règlement de la question bilingue allait s'effectuer avant même le jour de la votation, ou qu'au moins des déclarations importantes allaient être faites à ce sujet. Eux-mêmes comprennent que c'est là la question principale, ils reconnaissent que le gouvernement traite les Canadiens français avec une injustice révoltante, ils sentent qu'il faut un changement, mais ils cherchent à endormir l'opinion publique par des moyens détournés et plus ou moins honnêtes, par des explications faites entre quatre-yeux, afin qu'on ne puisse en démontrer publiquement toute la fausseté.

Les conservateurs de bonne foi qui ne peuvent se décider à laisser leur parti et qui cherchent des excuses pour étouffer le cri de leurs consciences seront édifiés, nous n'en doutons pas, par la réponse catégorique de Sir James Whitney, qui dit bien carrément qu'il ne peut se faire d'améliorations sérieuses au fameux règlement 17. Sir James et M. Hanna semblent prendre soin de bien nous avertir que s'ils retournent au pouvoir c'est la mise en vigueur du règlement 17 dans toute la force du terme. C'est ce que vient de déclarer Sir James à Monseigneur Latulipe et cette réponse confirme bien la déclaration de M. Hanna à Thetford.

En face de ces déclarations d'une brutalité qui touche au cynisme, est-il encore possible de se faire illusion. Ceux qui continuent à donner leur confiance à Sir James et à espérer qu'il règlera la question bilingue, ne sont que des politiciens qui sacrifient d'avance les intérêts des écoles bilingues, l'avenir de leur race pour des avantages politiques.

Il y a une limite à la sottise et à l'effacement devant le pouvoir injuste et arbitraire. Toutes les ergoteries des candidats-valets de M. Whitney et de leurs orateurs, ne peuvent compter que pour les gens de mauvaise foi.

#### LES NEGOCIATIONS

Dans la première semaine de juin des conservateurs en vue et très actifs approchèrent Monseigneur Latulipe, évêque de Témiscaming et lui dirent qu'ils avaient toute raison de croire que les difficultés au sujet des écoles bilingues pourraient se régler facilement, si lui, Monseigneur, voulait bien rencontrer les membres du cabinet Whitney. Un de ces Messieurs disait même: "Nous ne sortirons pas du bureau de Sir James Whitney avant que la question soit réglée".

Monseigneur Latulipe, qui est prêt à faire tous les sacrifices possibles pour assurer la paix et l'harmonie dans la Province, accéda à la demande et se rendit à Toronto. Là il rencontra ceux qui s'offraient à servir d'intermédiaires entre le gouvernement Whitney et les Canadiens français.

Ensemble ils discutèrent les griefs à redresser, on les trouva fort raisonnables et l'on ne discute que sur des détails d'expression du mémoire de Monseigneur Latulipe. Ce mémoire était pratiquement ce que les commissions scolaires demandaient en 1912 et 1913 sous la direction de M. Samuel Genest, président de la commission scolaire bilingue d'Ottawa.

On se rend chez le premier ministre, où l'on rencontre aussi M. Réanme. Sir James lit le mémoire présenté par Mgr Latulipe, ne fait que quelques remarques de bien peu d'importance et au bout de quelques instants il dit à Monseigneur qu'il ne peut rien faire seul mais qu'il répondra d'une manière officielle aussitôt qu'il aura réuni le cabinet.

Le bruit se répandit cependant que la question bilingue était réglée. Monseigneur Latulipe ne souffla mot à qui que ce soit de son entrevue; il attendait la réponse officielle écrite du ministre. Voici:

**Original**  
Toronto, June 11th, 1914.  
Dear Bishop Latulipe,  
I regret not communicating with you earlier on the subject of your memo relating to the schools, but the Members of the Cabinet have been so scattered lately that it was difficult to reach them. The memorandum which I enclose is the result of a careful examination by the Department of Education and has received the endorsement of the Cabinet as being the action which we feel must be taken on the subject.  
Yours very truly,  
J. P. Whitney.

**Traduction**  
Toronto, 11 juin 1914.  
Cher Monseigneur Latulipe,  
Je regrette de n'avoir pu communiquer plus tôt avec vous au sujet de votre mémoire sur les écoles, mais les Membres du Cabinet ont été si dispersés depuis quelque temps qu'il m'a été difficile de les atteindre. Le mémorandum que je vous envoie a été rédigé par le Département de l'Éducation, après sérieux examen, et a reçu l'approbation des membres du cabinet qui croient que c'est l'attitude à prendre vis-à-vis la question.  
Bien à vous,  
J. P. Whitney.

His Lordship Bishop Latulipe, Haileybury, Ont.  
Encl.  
The proposed circular departs from the principles laid down by unanimous resolution of the Legislature adopted in March 1911 which declared that "the English language shall be the language of instruction and of all communication with the pupils in the Public Separate Schools of the Province except where in the opinion of the Department of Education it is impracticable by reason of pupils not understanding English".  
The circular, on the contrary, proposes that in schools where all or nearly all the pupils are of French origin, French shall be the language of communication and instruction in all the forms.  
It further proposes that French speaking pupils in all schools shall be placed in separate classes from the English-speaking pupils, so as to form a separate section of the school. This would set up a third system of instruction in the Province on a racial basis, an organization not permitted under the school law and one more over in opposition to the declared policy of the Legislature.

Je regrette de n'avoir pu communiquer plus tôt avec vous au sujet de votre mémoire sur les écoles, mais les Membres du Cabinet ont été si dispersés depuis quelque temps qu'il m'a été difficile de les atteindre. Le mémorandum que je vous envoie a été rédigé par le Département de l'Éducation, après sérieux examen, et a reçu l'approbation des membres du cabinet qui croient que c'est l'attitude à prendre vis-à-vis la question.  
Bien à vous,  
J. P. Whitney.

To Sir James Whitney,  
Prime Minister of Ontario,  
Toronto, Ont.  
Honorable Sir:—

I am in receipt of your favor of the eleventh instant and regret to say that, after our interview, I am surprised and grieved at its contents. I had hoped for a more favorable reply since what I asked was perfectly just and reasonable: namely, the means of teaching our children English and French efficaciously.

I was the more certain of a favorable settlement of this question that I felt in a position to prevent an organized and powerful enough opposition to the present government.

You have not deemed it opportune to settle the question in a way acceptable to us;

You do not even state any basis of agreement; so under these circumstances and the more so that the rumour of a favorable arrangement has been used as an argument to mislead our people, I will be obliged to allow things to take their course with the consequence that you are well able to appreciate and will moreover be forced to publicly disavow that any agreement was entered upon by me with the government.

Very truly Yours,  
E. A. Latulipe,  
Bishop of Haileybury,  
Haileybury, June 13th, 1914.

### Grandes fêtes religieuses et nationales

A Saint-François d'Assise.

Dimanche prochain, fête de la Saint-Jean-Baptiste, de grandes fêtes auront lieu dans la paroisse Saint-François d'Assise.

Mgr Routhier, V.G., y bénira très solennellement la pierre angulaire d'un temple magnifique. Le souassement est déjà terminé, et l'on peut déjà constater que ce sera l'un des plus beaux édifices religieux de notre capitale.

**Fête religieuse:** Parce qu'il s'agit d'attirer les bénédictions de Dieu sur la nouvelle église.

**Fête nationale:** parce que c'est à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, qu'auront lieu ces fêtes, sous le patronage de toutes nos sociétés nationales qui y seront présentes et qui, soit à la messe, soit au banquet, soit à la cérémonie de l'après-midi, entendront des orateurs de choix faire appel à tous les sentiments religieux et patriotiques.

Ajoutons aussi que ce sera une fête de la charité. Et en cela encore, nous ne saurions trop chaleureusement demander à nos lecteurs l'encouragement que méritent les sympathiques et dévoués religieux dont le zèle a si largement contribué au développement magnifique d'un des plus beaux quartiers de notre cité.

Tous, nous sommes leurs amis. Nous y sommes donc tous invités. Tous nous irons.

Voici, du reste, le très intéressant programme:

**PROGRAMME.**  
A 10 heures 30. Grand'messe pontificale, célébrée par Mgr J.-O. Routhier, v. g., à laquelle assisteront les sociétés canadiennes-françaises. Sermon par le T. R. P. Alexis, o. m. c.

Messe en musique par la Chorale Saint-François d'Assise. Directeur: Moïse Ladouceur.

Fanfare Nationale. Directeur: G. Goulet.

Banquet à la salle paroissiale, avenue Melrose, sous le patronage de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Plusieurs de nos hôtes distingués prendront la parole.

Billet, 50 cents.  
A 2 h. 30 p. m. Bénédiction de la pierre angulaire, par Mgr Routhier, v. g.

Sermons par le Rév. P. M. G. Fitzgerald, curé de Ste-Marie, et par le T. R. P. Ernest-Marie, o. m. c., vic-prov.

A 8 heures p. m. Séance récréative donnée par les élèves des Frères du Sacré-Coeur, à la salle paroissiale Saint-François d'Assise, avenue Melrose. Billet, 25 cents.

Nos amis et bienfaiteurs sont cordialement invités.

Qui me donnera une pierre aura une récompense; qui me donnera deux pierres aura deux récompenses. (Paroles de N. S. P. Saint-François.)

Communiqué.  
**M. N.-S. Dunlop**

M. N.-S. Dunlop vient d'être officiellement nommé commissaire des assurances et des taxes pour le C. P. R. Les assurances maritimes et contre le feu, et les choses relatives à la taxation générale des propriétés de la compagnie seront maintenant sous son contrôle.

A Sir James Whitney,  
Premier Ministre de l'Ontario,  
Toronto, Ont.

Honorable Monsieur:—

J'ai reçu votre lettre du onze courant et je regrette de dire, qu'après nos entrevues, je suis surpris et peiné de son contenu. J'avais espéré une plus favorable réponse, d'autant que ce que j'avais demandé n'était que juste et raisonnable, c'est-à-dire: les moyens d'enseigner à nos enfants l'anglais et le français d'une manière efficace.

J'étais d'autant plus certain d'un règlement favorable de cette question que je me croyais en mesure d'empêcher une opposition organisée et assez forte contre le gouvernement actuel.

Vous n'avez pas jugé opportun de régler la question d'une façon qui nous soit acceptable.

Vous ne mentionnez même pas l'ombre d'une raison. Dans ces circonstances, et surtout parce que la rumeur court qu'un règlement a été effectué et que cette rumeur est à induire le public en erreur, je serai obligé de laisser les choses aller leur cours avec la conséquence que vous êtes en parfait état de comprendre et je serai en plus forcée de désavouer publiquement qu'un arrangement ait été effectué entre moi et le gouvernement.

Bien à vous,  
E. A. Latulipe,  
Evêque de Haileybury,  
Haileybury, 13 juin 1914.

### Toujours les mêmes

Sous ce titre, le *Soleil* de Québec publie la note suivante:

"Les Canadiens-français de l'Ontario, trompés jusqu'ici par l'attitude équivoque de sir James Whitney sur la question des écoles bilingues ont en majorité appuyé sa politique."

"Aujourd'hui qu'ils voient clair sur sa conduite cauteleuse, ils s'approprient à le lâcher pour suivre M. Rowell."

"Il n'en fallait pas davantage pour exciter l'ire du 'Toronto Telegram'. Cet organe des orangistes leur sert en conséquence le pontet suivant:

"Les fanatiques de races peuvent regarder Rowell comme le 'Bourassa de l'Ontario'. Ces patriotes peuvent transférer leurs votes à M. Rowell, dans l'espoir que le parti Rowell et sa politique seront plus favorables que le parti Rowell et sa politique à la race de Québec et à ses idéals en croyance."

"Toujours les mêmes, ces fanatiques, les vrais, ceux-là!"

N. R.—Ces quelques commentaires du *Soleil* partent évidemment d'un bon naturel!

### Abonnez-vous à la JUSTICE

## LA Banque Nationale

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISE, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,550,000.  
CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39.

### Notre Succursale de Paris

14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clerc et les marchands des compagnies et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

**ST-GEOR. LEMOINE, gérant.**

## JOSEPH COTE

Agent d'Assurances  
Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie.  
Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.  
93 rue George, Ottawa.  
Téléphone: Rideau 1350.

## J.-H. Brunet

Maréchal-Ferrant  
Rue VICTORIA, Coin MAISONNEUVE  
Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course.  
Une visite est sollicitée.



### OFFRE SPECIALE

## LUNETTES OU LORGNONS

POUR \$2.50

Cette offre est faite dans le but d'introduire mon ouvrage au public Canadien-Français d'Ottawa et des environs et pour prouver que je possède le meilleur bureau d'optique pour la vue en ville.

Souvenez-vous qu'avec mon atelier pour fabriquer je suis en état de vous donner un meilleur service et meilleur matériel que vous n'avez jamais trouvés ailleurs.

Ne retardez pas, venez de suite prendre avantage de cette grande offre.

### L'Examen de la Vue Gratuit

Rappelez-vous bien du nom et de la adresse.

## A.-M. BELANGER

Spécialiste Optométriste.  
26 RUE RIDEAU,  
Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Blosky.  
Tél. Queen 4000.

## AUX HOMMES D'AFFAIRES.

### POUR VOS IMPRESSIONS.

Les ateliers typographiques de "La Justice" sont les mieux outillés de toutes les imprimeries françaises de la province d'Ontario.

Si nous n'avons pas eu votre dernière commande, demandez-nous la prochaine.

Le succès en affaires dépend souvent d'une annonce bien faite; si vous faites votre correspondance sur un papier joliment imprimé, si vous présentez une carte de belle apparence, c'est déjà une recommandation.

Nous exécutons toutes sortes de travaux, tels que:

- Papier à lettre, Enveloppes, Factures, États de comptes, Cartes d'affaires et de visite, Affiches, Programmes de soirées ou d'excursions, Lettres de faire-part, Blancs légaux, Pamphlets, Brochures, Factums, Journaux, Revues.

Ouvrage de luxe, une spécialité.

Satisfaction Garantie. Prix Modérés.

Passes à nos bureaux ou donnez un coup de téléphone: Rideau 736.

## "LA JUSTICE"

457-459 rue Sussex - - OTTAWA.



Cartes d'affaires.

Si vous avez besoin d'un piano! Achez les fameux EVANS BROS. Le meilleur instrument sur le marché.

J.-G. CHÉNIER, 220 rue Division, Ottawa. Agent général pour tout le district d'Ottawa.

Wm. J. LANDREVILLE, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 401 rue Sparks, Ottawa. Tél. : R. 717.

E. R. DEVLIN, C.R., M.P., J. WILSON, S.T. MARIE, C.R.

Devlin & Ste Marie, AVOCATS, 191 rue Principale, HULL, Que. Tel. Queen 297.

Docteur J.-E.-N. de Haitre, Gradué de la Faculté de Médecine de Toronto.

Spécialement des maladies des voies urinaires, des maladies des femmes et des maladies des yeux dégénératives.

HENRI DE BURAU, 230 avenue Laurier, Téléphone: Rideau 143, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi et de 7 à 8 heures du soir.

Dr J. U. DeLisle, DENTISTE, 601 rue Principale et Britannia, 8111. Heures de bureau: 9 a.m. à 5 p.m.

Dr. Eug. Quesnel, B. A., Médecin-Chirurgien, HOURS DE BUREAU, 8 A 10 A. M. - 1 à 4 P. M.

374 Rue Rideau, Téléphone: Rideau 652

BOUTET & BELANGER, 52 RUE RIDEAU - OTTAWA. BERNARDIN BOUTET, B. L.

AVOCAT, NOTAIRE, ETC. AURÉLIEN BÉLANGER, M. A. D. L. ANCIEN INSPECTEUR DES ÉCOLES BELLESAVES. Téléphone: R. 1711.

Auguste Lemieux, C. R., AVOCAT. Pour Ontario et Québec. PROCUREUR PUBLIC.

Dr F. X. VALADE, 192 rue St-Patrice, OTTAWA. Heures de consultations: 9 à 10 a.m. - 2 à 4 p.m. - 7 à 8 p.m.

Dr R. CHEVRIER, Spécialité: Chirurgie abdominale. Heures de bureau: 2 à 4 p.m. 60 BULLY OTTAWA. Téléphone: Rideau 796

Dr JOSAPHAT ISABELLE, 121 BREWERY - HULL. CONSULTATIONS: 8 à 10 A. M. - 1 à 3 P. M. - 7 à 9 A. M. TELEPHONE: Queen 3094.

Agences Fédérales Limitée, Courtiers en Assurances et Intermédiaire Agent pour Charlton Lachawanna. Bureaux: 292 Rue Dalhousie, Ottawa 169 Rue Principale, Hull. Tel. Rideau 504. Queen 7788

LA Co GAUTHIER, Liée, Intermédiaire de Propriété Immobilière. 259 St-Jacques. Téléphone: R. 804

Dr A. I. TELMOSE, Médecin-Vétérinaire, 80 rue York, Ottawa, Ont. Phone: R. 272. - Office R. 1622. Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada."

Abonnez-vous à la JUSTICE

ROMAN CANADIEN FRANCOIS DE BIENVILLE

SCÈNES DE LA VIE CANADIENNE AU XVIIÈME SIÈCLE PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

Pou de temps après le retour de M. de Frontenac, le tomahawk irquois avait frappé le plus terrible des coups à Lachine, où deux cents hommes avaient péri dans cette nefaste journée. Les auteurs de ce drame sanglant promenaient par le pays l'effroi de leurs armes, quand le comte de Frontenac arriva au secours des colons.

La situation prit dès lors un autre caractère. Dans l'espace de quelques mois, Schenectady, Salomon Falls et Casco, bourgs fortifiés de la Nouvelle-Angleterre, disparaissaient sous des ruines; tandis que les Iroquois étaient repoussés, et que le brave d'Iberville laissait aux Anglais, dans la baie d'Hudson, les sanglants souvenirs de ses audacieuses victoires.

Tel était le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, au début de ce récit. Au moment où nous nous présentons à lui, sa tête, ornée d'une perruque légèrement poudrée et à torsades, ses cheveux, descendant à droite et à gauche de son noble front, étaient coiffés d'un chapeau à trois cornes brossé d'or. Son manteau de voyage, de couleur sombre, aussi galonné d'or, laissait entrevoir un long justaucorps gris à parements et à revers de couleurs tranchantes, et en dessous, une courte veste brodée. Il portait encore des bottes de cravates de dentelle, des moules d'épaulé et d'épée.

Le bas de ses chausses se gonflait, fruit en bouffant dans des bottes de chasse évaporées par le haut, dont il avait eu la précaution de se munir pour le voyage. Les poignets de ses mains blanches, mais amaigris par l'âge, se perdaient dans les gracieux replis de deux manchettes de dentelle. Enfin, un large baudrier, tout brodé d'or, descendant de l'épaule droite au côté gauche et retenait une brillante épée, dont le bout du fourreau relevait le manteau par derrière, tandis que la poignée, appuyée sur sa hanche gauche, laissait miroiter à la lumière des bougies les pierres dont la garde était ornée.

MM. Prevost et de Bienville étaient moins richement vêtus. Un simple filet d'or bordait le chapeau du major, tandis que celui du jeune Le Moyne n'était garni que d'un galon d'argent. Toutefois, M. Prevost, au lieu d'être chaussé de lourdes bottes, comme le comte et Bienville, ne portait que des bottes de ville, ou bottines, et de longs bas de soie, qui se laissaient librement se dessiner sur musculeux mollets.

François Le Moyne, sieur de Bienville, compagnon de voyage de M. de Frontenac, avait vingt-cinq ans. Bien qu'il doive être un des principaux acteurs dans ce récit des hauts faits d'un âge héroïque, veuillez bien, ladies lectrices, ne le point orner d'avance de ces qualités extérieures dont beaucoup de romanciers se plaisent à habiller les héros.

Bienville n'avait pas une de ces tailles élancées qui se dessinent si bien, selon le goût moderne, sous la coupe plus ou moins élégante des habits de nos tailleurs à la mode; bien au contraire, il était trapu, courtard, robuste et carré. Sa main n'était ni effilée ni blanche, comme celles de ces héros de romans, plutôt propres à chiffonner les dentelles d'une folle manne dans une collation sur l'herbe, qu'à pointer dans un homme au champ d'honneur.

Cela ne l'empêchait pourtant pas d'avoir bonne table en son château Saint-Louis, et d'y bien traiter ses hôtes. Que le lecteur en juge par lui-même.

Composé de quatre services, le repas consistait en maints plats succulents qui attestaient l'habileté du cuisinier. A l'avant-garde des entrées, on apercevait d'abord de grands et petits potages au bouillon et au poulet; puis venait un rosbif de mouton garni de côtes-lettes, et deux pâtés chauds, l'un de chevreuil et l'autre de venaison de choix, dont la croûte, soulevée en paillettes dorées, devait faire trouver bien doux le mignon péché de gourmandise.

Entre les pièces de rôti, sous un air certainement remarqué, trois bassins de béchamises, de perdreaux et de pluviers rôtis à la broche; je ne parle de certains chapelets d'ailonnées certains enfilés par six ou douze qui les avaient vu rôtir, que pour vous donner à entendre comment le joyeux Rabelais aurait aimé d'y recourir un rosario.

Les succulents petits plats qui suivaient, ressortaient de la foule des entrées, ou troisième service d'abord, c'étaient des salades sucrées et salées, puis une omelette parfumée, suivie de beignets, de tourtes à la moelle, de blancs-mangers et de crèmes brûlées, pour hors-d'œuvres.

En dernier lieu venait le dessert où se montraient d'abord les fruits de la saison, pommes, etc., disposés en pyramides; puis de précieuses pièces de four et des gâteaux fins, tels que tartes, biscuits, massapain et macarons; enfin quelques crèmes et des conserves; le tout dignement couronné par des vins de France et des liqueurs.

Nos dignes gentilshommes, dont l'appétit était en harmonie avec la bonne ordonnance du repas, mangèrent quelque temps en silence pour étouffer la grosse faim. Alors le major, qui venait de battre en brèche et avec grand succès un second bastion de pâtis, s'adressant au gouverneur:

— Je dois vous apprendre, monsieur le comte, lui dit-il, que j'ai donné ordre aux milices des deux rives, en bas de la ville, de se rendre à Québec avec la plus grande diligence.

— Fort bien, major. Et qu'avez-vous fait pour la défense de la place? demanda M. de Frontenac, tout en suçotant avec délices un gâcheron de pluvier.

— Voici, monsieur le comte, j'ai fait planter de palissades depuis le palais de M. l'intendant, en remontant jusqu'à la cime du cap. Ces ouvrages sont défendus aux extrémités et au centre par trois petites batteries. Nous n'avons, comme vous savez, que douze gros canons, j'en ai mis neuf en batteries à la haute ville, réservant les trois autres pour défendre les quais de la basse ville, qui sont aussi protégés par plusieurs pièces de petit calibre. En outre, vous avez vu, en arrivant, que la montée du port à la rue Buade est traversée par trois lignes de barrières remplies de terre et de pierres, et garnies de chevaux de frise, petites batteries. Vauban ne ferait pas mieux! Mais savez-vous, monsieur, que c'est été mille fois tant pis pour nous, si les Anglais étaient arrivés ici trois jours plus tôt!

CHARBON

Nous en avons en quantité de toutes les grosseurs, et de qualité garantie. Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres. O'REILLY & BELANGER, Limited. 38 rue Sparks, Bâtiment de Russell. Tél. : Q. 861.

GARE AU POISON

Dans deux ans, la loi vous défendra l'usage des allumettes au bout empoisonné par le phosphore blanc. Mais ici-là, que devez-vous faire? N'achetez que les allumettes D'EDDY portant la marque SESQUI. Elles sont vierge, de tout poison et n'offrent ainsi aucun danger.

J. D. GRENIER, Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie,

peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALETOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché que n'importe où ailleurs. C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie. 278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. Téléphone: Rideau 957.

Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE

La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide. Depart de Montreal Royal George le 30 juin. On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour France. Antea avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte-Mérite. S.-J. MONTGOMERY. RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE: QUEEN-3544

Vous vous demandez souvent :

Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons : LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et reconnu mandable. Les ateliers de :

LA JUSTICE

sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa Téléphone: Rideau 736.

DAOUST, BELANGER & Cie. MARCHANDS DE BOIS, CHELSEA, P. Q.

Bois de construction et bois franc de toutes dimensions. Plancher Brute, Pin, Épinette, etc. 5,000 cordes de bois franc sec, de première qualité. Aussi bois mort de toutes sortes. 1,000 cordes de dosses (slabs) mélangées, à vendre à très bon marché. DAOUST, BELANGER & Cie, CHELSEA, P. Q. 22-54 St.

Ferronnerie à Bon Marché.

Ustensiles de Cuisine - en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poèles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50. Patins H. Boker - Au prix coûtant. Traîneaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros. Economisez, faites vos achats à notre magasin. McDOUGAL'S LIMITED. 631 rue Sussex. Téléphone: Rideau 3302.



# Compatriotes! Votre honneur national et vos croyances sont en jeu. Votez pour les défenseurs des écoles bilingues: MM. Pinard, Mageau, Racine, Senécal, Allard, Marceau et Ducharme.

## Un dernier appel

**N**OUS FAISONS AUJOURD'HUI un dernier appel à tous les amis de la cause. L'heure du scrutin est arrivée. Le moment est solennel. La conscience catholique et canadienne-française se doit à elle-même de s'élever contre la tyrannie. Il faut que chacun fasse son devoir. L'avenir de la race française en Ontario, laissez-nous nous plus longtemps en péril l'héritage sacré de nos croyances? Comment nous l'irréparable faiblesse de nos croyances? Comment nous l'irréparable faiblesse de nos croyances? Comment nous l'irréparable faiblesse de nos croyances?

Dieu nous commande d'être justes envers nous-mêmes et justes aussi envers ceux qui grandissent. Les Canadiens-français n'ont pas le droit de se désintéresser de ce qui touche à l'âme nationale et aux domaines des traditions ancestrales. Nous sommes nés catholiques et Français, et la Providence nous a chargés de transmettre intact, à ceux qui viendront après nous, le dépôt de la foi et l'honneur de la race.

Tout nous ordonne de combattre ceux qui tentent aujourd'hui de nous réduire en esclavage. La passé nous appelle au devoir. Le présent nous oblige à nous dresser contre l'intolérance d'un dictateur. L'avenir exige que nous restions fidèles à notre credo et à notre langue. De plus, le bon sens et notre propre intérêt nous imposent l'obligation de voter contre un gouvernement et des candidats qui veulent ruiner nos écoles et abolir la langue française en Ontario. Nous avons des droits, et le moment est venu de les faire valoir.

Compatriotes, n'hésitez pas à vous débarrasser de vos attaches de parti. Bonges comme biens, unissez-vous lundi pour jeter bas le trône des oppresseurs. Votez contre les candidats de Whitney, et rappelez-vous que Dieu vous demandera compte de votre voix, si vous allez appuyer ceux qui ont mis en vigueur l'infâme règlement 17.

## Il devrait résigner

**D**EPUIS LE COMMENCEMENT de la présente lutte électorale, M. Champagne et ses acolytes n'ont cessé de faire entrevoir que M. Whitney serait prêt à accorder des concessions aux Canadiens-français. Dès le début de la campagne, le Temps s'est évertué à crier le plus fort possible que la diplomatie devait tout sauver! On avait évidemment compté sans l'entêtement fanatique de sir James Whitney. Le chef politique provincial s'est prononcé sans ambages, lors de l'assemblée de mardi, au Massey Hall de Toronto. Après avoir discuté les appels de l'Association d'Education au gouvernement ontarien, sir James s'est écrié:

"A cela, voici la réponse: "Ce serait nous éloigner du principe posé à l'unanimité par la Législature, que la langue anglaise doit être le langage employé pour l'instruction des enfants dans les écoles publiques et dans les écoles séparées, excepté quand on est déclaré impraticable par l'inspecteur en chef, quand les élèves ne connaissent pas l'anglais."

"En nous rendant à la demande de cette société, nous établirions un troisième système d'instruction dans cette province, basé sur des questions de race, ce qui n'est pas permis par notre loi sur les écoles et ce qui serait en opposition avec la ligne adoptée par la Législature. Sur cette réponse nous nous basons, qu'elle amène notre succès ou notre chute, dit en terminant sir James. Il peut convenir à M. Rowell de tourner à tous les vents sur ce sujet important, mais tout le monde saura quelle est la position du gouvernement."

La réponse du tyran est-elle assez catégorique? Jamais le cynisme fanatique ne s'est plus clairement ni plus ouvertement affirmé. Voilà où aboutit toute la belle diplomatie de M. Champagne! Voilà la récompense des chiens couchants du dictateur!

Si M. Champagne et ses disciples étaient encore susceptibles de quelque fermeté nationale, s'ils possédaient un iota d'indépendance; s'ils avaient au cœur une seule fibre patriotique, ils se rangeraient au côté des défenseurs de notre race et de nos croyances. S'apercevant qu'il a été honteusement joué—à tout le moins il a eu des promesses—M. Champagne devrait laisser à son fanatisme un chef qui affirme solennellement devoir continuer la persécution contre tout ce qui est français et catholique en Ontario.

Sans doute M. Champagne tentera de se coller aux flancs du Nérone de Toronto. Mais le règne des antipatriotes est fini. Lundi soir, M. Champagne aura la récompense de ses trahisons politiques et nationales. Lundi soir, le potentat et ses esclaves pourront continuer ensemble à rire des larmes de nos populations françaises. Lundi soir, Whitney pourra hurler: "Behold the tyrant!"

LUDOVIC.

## On demande sa tête

**N**OS LECTEURS SE RAPPELLENT les luttes soutenues par la "Justice" contre M. C.-S.-O. Boudreau. En voilà un que nous n'avons pas ménagé, parce que nous l'avons toujours considéré comme néfaste à la cause française en Ontario. La "Justice" avait-elle raison quand, en septembre dernier, elle commençait une série d'articles pour dénoncer le faux patriotisme de ce partisan outré? La "Justice" était-elle dans le vrai quand elle écrivait, à l'automne de 1913:

"Si vous consultez le rôle d'évaluation de la ville d'Ottawa, et que vous arrêtez vos yeux à la page cinq, dix-neuvième ligne, vous lisez ce qui suit:

"Ottawa Printing Co., Ltd., 3 Mosgrove St., P., 16200"

"Pour ceux qui ne seraient pas au fait, ce "P." placé vis-à-vis les chiffres qui suivent, veut dire que l'Ottawa Printing Company, Limited, paie ses taxes aux Ecoles publiques."

"Comment!!!... Le Président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, le Président de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, le Président des Artisans Canadiens-Français, le Directeur du Monument National souffre que la compagnie, dont il est le Président et le Gérant-général PAIE SES COTISATIONS AUX ECOLES PUBLIQUES!"

"C'est malheureusement trop vrai et nous croyons de notre devoir d'instruire nos lecteurs d'une telle anomalie."

"Et pourquoi les taxes de l'Ottawa Printing Company sont-elles versées aux Ecoles publiques?"

"Sans aucun doute pour épargner à cette compagnie la différence entre les deux cotisations, soit environ \$81.00."

"Nous avons donc là la juste preuve du grand patriotisme de M. C.-S.-O. Boudreau, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, président de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, président des Artisans Canadiens-Français, directeur du Monument National, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à la formation du Syndicat d'Oeuvres Sociales, d'où est sorti Le Droit."

"Et si le patriotisme de M. Boudreau ne possède pas assez de vigueur ou d'influence pour mettre la compagnie qu'il dirige au-dessus des exigences d'une simple taxe d'affaires, que peut-on espérer de la sincérité d'un tel sentiment, quand des intérêts plus considérables et plus élevés que \$81.00 ONT ETE, SONT OU SERONT EN JEU!"

Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce qu'on vient de lire. Les événements nous donnent aujourd'hui malheureusement raison. M. Boudreau a traité ses engagements les plus solennels envers la question bilingue, et il a donné, dans la présente campagne, toute la mesure de son patriotisme.

Rappelons-nous les élections de la société Saint-Jean-Baptiste? Désireux d'aider avant tout à la cause, la "Justice" demandait au mois de décembre dernier de renvoyer le président Boudreau à ses affaires de patronage ou autres. Et nous disions alors:

"Dimanche prochain, l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa aura son assemblée générale annuelle et ses élections. Plusieurs personnes nous ont assuré que d'importants changements étaient attendus et que M. C.-S.-O. Boudreau, entre autres officiers, avait jugé à propos de ne pas poser sa candidature à un troisième terme. Vu les événements qui se sont passés—il n'y a pas longtemps encore—la déci-

sion du président actuel de la Saint-Jean-Baptiste paraîtra à tout le monde comme le plus sage parti à prendre. Horsais que M. Boudreau aurait fait courir les bruits d'une démission pour mieux préparer un de ces coups de main d'assemblée dont il a la longue habitude. Mais nous sommes portés à croire qu'après s'être si libéralement dévoués pour l'avancement de la cause française à Ottawa, M. Boudreau sentira le besoin d'un repos. Chacun sera content pour lui... et pour le bien-être national surtout."

Pour la plus grande infortune des intérêts nationaux, M. Boudreau demeure cependant président de la Saint-Jean-Baptiste. Mais voici qu'on trouve que cette comédie a déjà trop longtemps duré. Les sections de la Saint-Jean-Baptiste se sont émus en face de la conduite antipatriotique de M. Boudreau. Partout on demande sa tête.

La section Saint-Charles de la société Saint-Jean-Baptiste nous fait parvenir le communiqué suivant:

### PROTESTATION.

La section Saint-Charles de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, à une assemblée régulière tenue le 23 juin, et sur proposition de M. H. Foisy, secondé unanimement, charge son secrétaire de communiquer à l'Exécutif de cette société son profond regret, relativement à la conduite du président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. C.-S.-O. Boudreau, qui se moque des décisions prises au dernier Congrès des Canadiens-français d'Ontario, en s'attachant—individuellement, il est vrai—à un parti politique avant d'être franchement Canadien-Français.

En conséquence, nous serons très heureux, pour le bien-être des nôtres, d'apprendre la nouvelle de la démission de M. C.-S.-O. Boudreau comme président de cette société nationale.

Ce ne sont pas de simples politiciens enrégimés qu'il nous faut pour défendre notre race, mais de vrais patriotes. Et le patriotisme de M. Boudreau semble enveloppé d'une certaine teinte qui voile la lumière de son dévouement à la cause des Canadiens-français.

H. FOISY.

Président de la section Saint-Charles.

N. R. Les commentaires seraient inutiles. Q'il nous suffise d'ajouter que plusieurs autres sections de la Saint-Jean-Baptiste se proposent d'imiter le geste patriotique et sensé de la section Saint-Charles. La "Justice" félicite chaleureusement les patriotes de Saint-Charles.

DU RUISSON.

## M. D. Racine et le "Temps"

**L**ES ELECTEURS DU comté de Russell aimeront à relire aujourd'hui ce que le Temps disait de M. Damase Racine, le 16 novembre 1911. On verra en quelle haute estime le Temps tenait les adversaires de M. Whitney, avant le virement de capot.

Disait alors le Temps, sous le titre: *Dans Russell*:

"Les libéraux du comté de Russell ont fait preuve de sagacité et de sagesse en renouvelant leur confiance dans ce bon et excellent patriote canadien-français qui est M. Racine."

"L'ex-député du comté de Russell à la Législature, qui le sera le 11 décembre prochain, est un de ceux auxquels l'électeur peut sans danger confier un mandat, parce que l'on est toujours sûr qu'il sera rempli avec honnêteté et avec droiture."

"M. Racine connaît à fond les besoins de ses compatriotes, qui peuvent compter sur lui en toutes circonstances. Il a déjà fait ses preuves et il est prêt à les faire de nouveau."

"Nul doute que la population canadienne-française du comté de Russell lui renouvelera sa confiance, le préférant de beaucoup à son adversaire, un homme aux idées étroites et, ce qui est plus important pour nous, un homme pour qui nos droits et nos privilèges ne sont qu'une question de seconde importance."

Que pense M. Laverdure du jugement de son ami le Temps sur son adversaire dans la présente lutte?

## Avant de trahir

**A**VANT DE TRAHIR la cause française en Ontario, le Temps raisonnait comme suit, lors des élections de 1911:

"Il ne s'agit pas ici de questions de parti. Dans cette question vitale où notre nationalité est en jeu, où l'avenir de notre race est gravement compromis, il est du devoir de chacun d'entre nous d'oublier qu'il est libéral ou conservateur, pour se souvenir qu'il est avant tout, Canadien-français. Et puisque l'on veut déclarer la guerre à notre langue que nous chérissons, et dont l'enseignement est la garantie de la perpétuité de notre race, nous devons, en face du danger, nous soulever ceux qui veulent nous détruire."

"Le gouvernement Whitney veut détruire les écoles bilingues. C'est un devoir impérieux pour les Canadiens-français de voter contre les candidats de sir James Whitney, un vote en leur faveur est vote contre nous-mêmes."—(Le Temps du 27 novembre 1911).

Est-ce assez clair? Et la conduite actuelle du Temps est-elle logique? Non, elle est antipatriotique et dégoûtante.

## Le retour du Cardinal

**D**E GRANDIOSES RECEPTIONS ont été faites mercredi au cardinal Bégin. A Québec et à Lévis, des foules immenses ont acclamé l'illustre Prince de l'Eglise.

L'Action Sociale, de Québec, salue par les paroles suivantes le chef vénéré de l'Eglise canadienne:

"Le retour de Son Eminence le Cardinal Bégin en terre du Canada, les ovations qui l'accueillent partout et surient ici, les concours à ces fêtes de toute la nation canadienne, marquent une heure historique dans le cours de notre vie comme peuple catholique. Et chaque fois qu'une heure aussi solennelle sonne ainsi pour nous, chaque fois que notre peuple est amené par la voix des événements, qui marquent cette date dans notre histoire, à manifester la vie idéale qui l'anime et le soutient, il se trouve, comme hier et comme ce jour-ci, que c'est l'Eglise, la plus haute puissance historique, avec tout ce qu'elle comporte de divin, qui nous rallie et nous unit, qui nous inspire et nous soutient, qui nous réjouit et nous console."

Aux heures glorieuses de notre histoire, qui triomphent nos aspirations les plus hautes et où chantent notre joie la meilleure, comme aux heures les plus sombres et les plus tristes où notre existence même fut mise en péril, nous nous retrouvons toujours un peuple essentiellement, nécessairement catholique."

## Un grand discours

Soyez représentés pour l'unique fois, au Musée des Curiosités Nationales, en l'an 999 de la République chinoise.

### PERSONNAGES:

Le dictateur: Whit Ney.  
Un valet: Champignon, député à la Chambre des Ilotes.  
Scène.—Le dictateur est à son bureau. Entre Champignon, timidement.

Champignon.—Votre Excellence...  
Whit Ney.—Je suis très pressé, Champignon. Si vous voulez bien repasser.  
Champignon.—Mais, Excellence, c'est très important.  
Whit Ney.—Eh bien, je vous donnerai quelques minutes. Vous ne m'avez pas ennuyé depuis trois ans, vous.  
Champignon.—Voici, Excellence. Je vous ai toujours été et vous serez toujours tout dévoué. Mais vous savez, ce sont les Canadiens-français qui m'ont élu dans Ottawa-Est. Je leur ai fait un bluff

qu'ils ont avalé. Si je n'en fais pas un autre qu'ils avaleront tout aussi bien, mon chien est mort. Vous perdez la subdivision et moi, mon siège. Que ferai-je dans les circonstances, sans trop vous embarrasser?  
Whit Ney.—Mon cher Champignon, je m'en fiche d'Ottawa-Est. Tout ce que vous avez-là, c'est un groupe de Canadiens-français et d'Irlandais catholiques. Mais j'ai à ma suite quarante comités protestants ou orangistes, qui me donnent le pouvoir. Le pouvoir, mon ami, c'est le pouvoir. Et puis, il y a Foy, Pyne et Hanna, et, sans vous offenser, ces trois-là me valent bien plus que tout ce qu'Ottawa, Russell, Prescott, Nipissing, Essex, Kent, etc., peuvent envoyer ici. Mais enfin, vous vous êtes montré docile, et je veux être tolérant. Que proposez-vous?  
Champignon.—J'apprécie vos raisons, Excellence. Je m'en fiche, moi aussi, des Canadiens-français et des Irlandais catholiques. Ce que vous m'avez prouvé par trois ans de silence, mais il me faut mon siège à la Législature. Comme vous le dites, le pouvoir, c'est le pouvoir. Ce n'est qu'après vingt ans de lutte politique que je suis arrivé là et...

Whit Ney.—Je connais bien votre carrière, Champignon. Epargnez-moi les détails. Je vous demande ce que vous désirez. J'ai à rencontrer M. Seathsky, le Surintendant de l'Education, et je ne puis le faire attendre.  
Champignon.—Eh bien! voici, Excellence. Les gens de mon collège électoral sont tous de l'école bilingue. Ils en parlent le jour, ils en rêvent la nuit. C'est une fièvre, c'est un délire. Il y a l'Association d'Education, la Saint-Jean-Baptiste, le Monument National, l'Institut Canadien, les curés, l'Association de la Jeunesse...  
Whit Ney.—Je sais... je sais... ils m'embêtent assez ces gens-là!  
Champignon.—Eh bien! ces gens là m'avaient choisi leur champion. Il faut que je me montre brave, pour une fois. Je veux faire un grand discours en faveur de l'école bilingue.  
Whit Ney.—Tout doux... tout doux, mon beau. Vous attaquez mes ordonnances?  
Champignon.—Mais, Excellence, il faut que je m'éclaire. Dieu sait que ma popularité est assez mince chez nous, déjà! Il me faut faire un suprême effort. Je suis peiné de vous déplaire, mais vous ne pouvez avoir le siège sans moi, et si ce n'est pas moi ce sera un lutteur forcé pour la cause bilingue. N'est-ce pas qu'il vaut mieux encore m'avoir?  
Whit Ney.—Je te comprends, mon pauvre Champignon, et j'ai pitié de toi. Je veux bien descendre à ta supplique, mais la chose est grave et il me faut des garanties.

Champignon.—Tout ce que vous voudrez, Excellence.  
Whit Ney.—D'abord, vous ne toucherez pas au gouvernement.  
Champignon.—Oh! non!  
Whit Ney.—Ni à moi, ni à aucun de mes conseillers fidèles, à aucun de mes ministres.  
Champignon.—Dieu m'en garde! Je ne les nommerai même pas.  
Whit Ney.—Bien, alors, parlez de tout ce que vous voudrez. Parcourez l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, votre même l'Océanie, ça m'est égal. Tapez sur le clergé irlandais, si vous voulez, je n'en ai rien. Attaquez les journaux jaunes, l'Orange Sentinel et autres, j'en aurai le profit. Mais encore une fois, ne touchez pas au Ministère.  
Champignon.—C'est bien entendu. Merci de la permission. Je me retire.  
Whit Ney.—Mais attendez donc. Il y a une autre condition. Il ne faut plus avoir d'espérance à un siège au Ministère. J'en ai trop

eu d'un des vôtres pendant si longtemps, malgré qu'il ne m'ait pas beaucoup importuné. La province nous appartient à nous, les Anglais. Les Canadiens-français prétendent atteindre plus tard la suprématie par le nombre et l'éducation... ils se trompent. Nous en ferons des Anglais.  
Champignon.—Mais, Excellence... j'espérais que...  
Whit Ney.—Non, non! Champignon, c'est mon dernier mot. Nous vous trouverons autre chose. Il y a le Sénat, par exemple. Et nous aurons soin de vos amis. (On frappe). Tiens, voici M. Seathsky qui arrive. Allez maintenant; faites votre grand discours, mais soyez prudent.

(Le valet Champignon salue très profondément et se retire.)

(Publié sous toutes réserves. La scène fut prise de l'extérieur au moyen d'un dictaphone. L'instrument était cependant garanti.)

**Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull.**



**Tout le monde aime à avoir une belle chambre à coucher.**

EST moins le prix qu'un bon choix qui vous donnera une belle chambre à coucher. Lorsque vous vous trouvez en présence d'un grand assortiment de meubles de chambre à coucher, ne choisissez pas à la hâte, prenez votre temps et choisissez le mieux possible. Si vous le pouvez apportez avec vous la grandeur de l'appartement à meubler afin que le vendeur puisse vous guider dans le choix des meubles qu'il vous faut acheter. L'acajou poli, l'ébène piquée et le merisier vont très bien avec une couchette en cuivre fini brillant. Une couchette en cuivre fini satin est préférable avec des meubles en noyer cirassien, acajou mat, chêne ou noyer satin. Vous trouverez tous ces assortiments à notre grand magasin de meubles et fournitures de maison.

**Venez lundi, le 29,**

et il vous sera donné de voir et d'examiner le plus complet et le plus bel étalage de meubles de chambre à coucher de Hull et d'Ottawa.

**Venez de bonne heure! Evitez la foule!**

**JOS. PAQUIN,**

As Post Interprovincial. Téléphone: Queen 7539.

## Ne manquez pas de venir chercher votre part de bon marché CHEZ CARRIERE.

Mousseline organdie, dessins nets et tout à fait nouveaux; Guillaume et Crêpe de qualité supérieure, valant de 15c à 25 la vg. Prix de vente

11c.

## Protégez-vous contre les trop ardents rayons de soleil.

Parasols en soie de couleurs et combinaison de deux couleurs. Nous en avons des blancs qui peuvent être brodés, et de magnifique genre en broderie, comprenant tles formes les plus nouvelles. Valeur de \$1.75 à \$2.50. Prix de vente

\$1.49

**M. CARRIERE, 53 et 61 rue Principale, HULL.**